

# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

Cette nouvelle édition du P'tiou Basseyrain voit le jour sous le signe de l'espoir. L'espoir de revenir à une situation sanitaire plus sereine grâce notamment à la vaccination qui va monter en puissance.

On peut noter que beaucoup de manifestations sont organisées malgré ce contexte. Bravo aux associations qui ne manquent pas d'imagination, qui s'adaptent et continuent à jouer leur rôle !

En ce début d'année, un bilan des budgets communaux de 2020 vous est présenté, afin que chacun puisse connaître l'état des finances de notre collectivité. C'est une gestion saine, avec très peu d'endettement. Cela nous permet donc de poursuivre nos projets.

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, les commissions travaillent sur de nombreux sujets. Parmi eux : la gestion du cimetière qui nous permet d'avoir une vision à long terme, l'arrivée imminente du site internet de la commune, l'achèvement des travaux du Regonfle, et la nouvelle cantine scolaire qui accueillera les élèves après les vacances de printemps.

L'enfouissement des réseaux de la Route du Pré Lachat est en cours. Aussi, l'éclairage public sera modernisé, et une horloge astronomique sera mise en place pour sa gestion.

Dans les projets à venir, les travaux de toiture du bâtiment de « la Grange » et la rénovation de l'appartement débiteront en septembre. Quant au site de l'école, après la réalisation de la cantine, il sera également concerné par un futur projet de bâtiment technique et de salle communale ; nous vous tiendrons informés de son avancée dans les prochains bulletins municipaux.

Dans notre communication nous donnons régulièrement des informations et des messages sur les règles et le savoir vivre en société. Même s'il est vrai que, dans leur immense majorité, les habitants de Bassy les respectent, il est important de les suivre pour éviter des conflits et des agacements inutiles.

Je vous laisse maintenant découvrir les dernières nouvelles de notre commune.

Au plaisir de vous retrouver avec l'arrivée des beaux jours.



**Rémi PONCET, Maire de BASSY**

## LE P'TIOU BASSEYRAN EN VERSION NUMÉRIQUE

Chaque trimestre, votre bulletin d'informations communales « Le P'tiou Basseyran » est imprimé à 230 exemplaires, dont la très grande majorité est distribuée directement dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune. Pour contribuer à la préservation de l'environnement nous avons fait le choix, avec l'Atelier Rouge 100 de Frangy en charge de l'impression, d'éditer ce bulletin sur du papier recyclé.

C'est également dans un souci de limiter l'utilisation de papier et de consommables d'impression que nous réalisons une version numérique de ce bulletin, reprenant l'intégralité des articles et des contenus. Ce document est envoyé par mail à près de 40 destinataires, dont l'ensemble des communes de la CCUR.



Si vous aussi vous souhaitez recevoir **en lieu et place du journal papier** la version numérique du « P'tiou Basseyran » afin de le lire directement sur vos écrans, vous pouvez adresser un mail à la mairie ([mairie.bassy@wanadoo.fr](mailto:mairie.bassy@wanadoo.fr)) pour que nous mettions à jour nos différentes listes de diffusion. Vous recevrez alors votre « P'tiou Basseyran » directement dans votre boîte mail, à la même date que celles et ceux qui continueront de le recevoir dans sa version papier.

## LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA CCUR EST EN LIGNE

Le site Internet de la Communauté de communes Usse et Rhône fait peau neuve ! Vous retrouverez toutes les informations de la CCUR sur la page d'accueil, ainsi que dans les 6 rubriques suivantes : CCUR / Vie pratique / Développement économique / Territoire / Environnement / Activités.

Ce nouveau site a pour objectif de communiquer davantage, en présentant l'institution, ses compétences, ses délibérations et les projets menés. Il permettra également de mettre en avant l'attractivité résidentielle et entrepreneuriale du territoire. Enfin, il tâchera de faciliter la vie des habitants en les informant de l'actualité du territoire, du fonctionnement des services (transports, petite-enfance, seniors, déchetteries...) et en proposant le règlement des factures en ligne.

Vous pouvez le retrouver dès à présent à l'adresse suivante : <https://www.usse-et-rhone.fr>

Bonne visite !

## FORMATION À L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

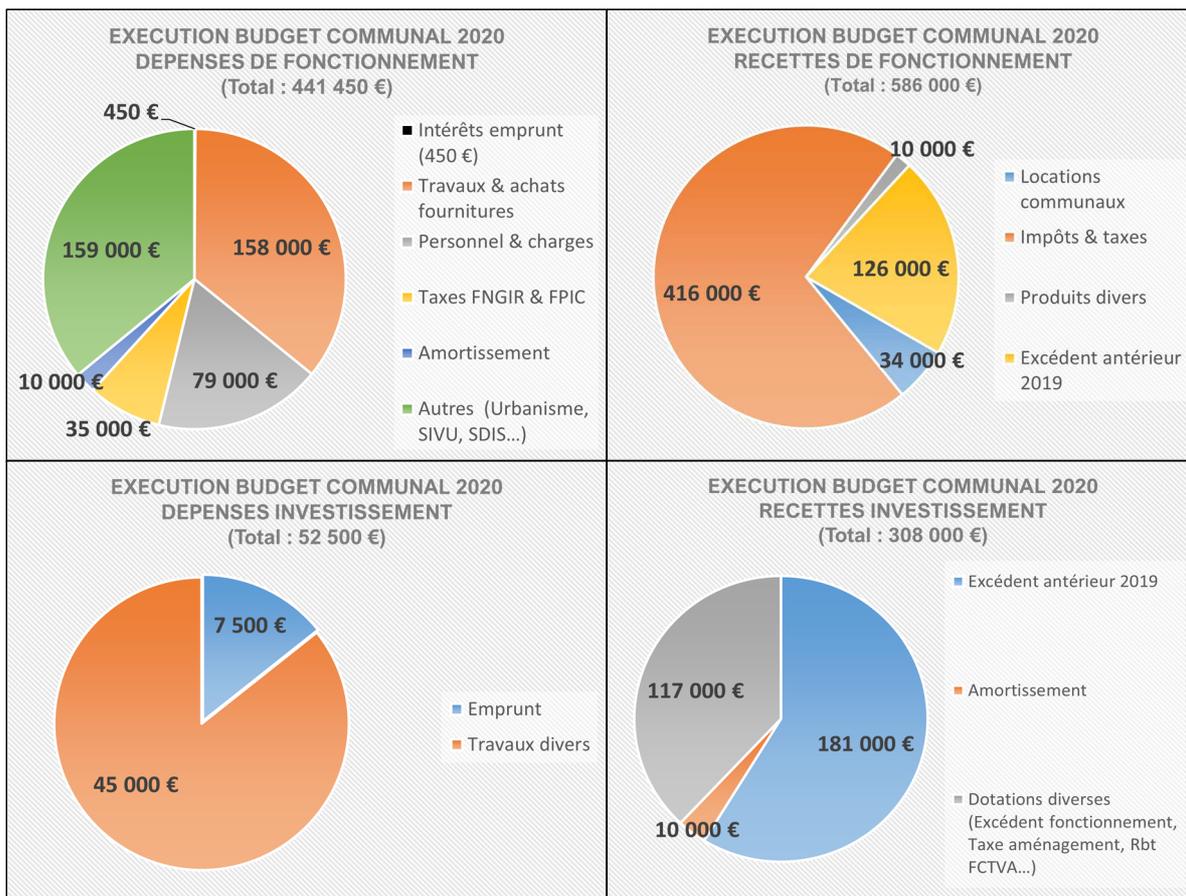
Suite à l'article consacré à l'installation des défibrillateurs, plusieurs personnes ont fait part de leur intérêt pour être formées à l'utilisation de ces appareils. Pour répondre à ces demandes, il est prévu que deux sessions soient organisées par Audrey MULTIN, en groupes restreints afin que chacun puisse manipuler le défibrillateur dans de bonnes conditions.

Toutefois, compte-tenu du contexte sanitaire et du manque de lisibilité pour organiser ce type de rassemblement, aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de ces formations. Dès que le contexte le permettra, des dates seront retenues et les personnes intéressées en seront directement informées.

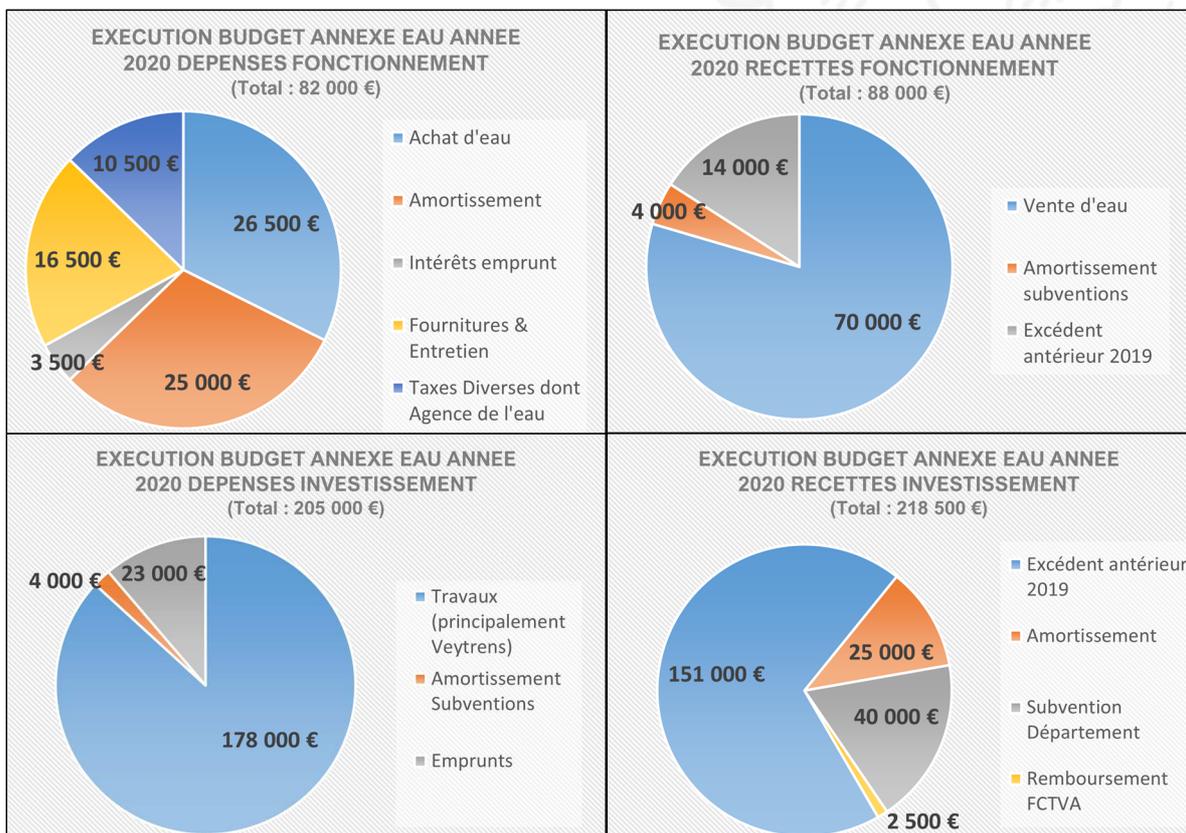
Ces dates seront également communiquées dans un prochain bulletin afin que d'autres personnes puissent, le cas échéant, se joindre aux participants. Les personnes intéressées qui ne se sont pas encore manifestées peuvent bien entendu se rapprocher de la Mairie pour se faire connaître.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE DE BASSY

Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2020 (budget général) :



Présentation du compte administratif de la Commune pour l'année 2020 (budget annexe eau) :



Les comptes détaillés sont disponibles en Mairie.

## GESTION DU CIMETIÈRE

L'espace contraint réservé au cimetière du village a conduit les précédentes municipalités à s'interroger sur l'opportunité de trouver un nouvel emplacement pour installer un cimetière de plus grandes dimensions. Après réflexion, l'équipe municipale en place entre 2014 et 2020 avait décidé de privilégier les reprises de sépultures, afin de créer de nouvelles possibilités d'inhumations sans avoir à recourir à un lourd investissement financier. Ce dispositif de reprise des sépultures sera poursuivi par la nouvelle équipe municipale. C'est ainsi que 15 sépultures ont été relevées, sépultures en «carré commun» ou dont les concessions, arrivées à échéance, n'étaient pas reconduites.

Une étude statistique conduite sur les 12 dernières années a montré que, pour 22 décès enregistrés dans la commune, seuls 9 d'entre eux avaient nécessité l'achat d'une concession nouvelle (de 15 ou 30 ans, les concessions perpétuelles étant supprimées). Avec l'installation d'un deuxième columbarium et la création d'un jardin du souvenir, il n'apparaissait donc pas nécessaire d'engager la procédure de reprise des sépultures faisant l'objet d'une concession perpétuelle. C'est ainsi qu'ont pu être préservés les monuments funéraires placés sur les plus anciennes sépultures, et qui constituent pour la commune un patrimoine intéressant.

Pour garder le souvenir des défunts du village dont les restes mortels ont été relevés, un nouvel ossuaire a été créé sur lequel leurs noms ont été gravés.

Une tombe de regroupement des « Morts pour la France » a été également installée pour déposer les restes mortels de trois d'entre eux. La Commune sera chargée de l'entretien de ce monument funéraire, pour qu'il ne tombe pas en déshérence et que leur souvenir soit perpétué.

Le cimetière, situé autour de l'église qui domine le Rhône et Seyssel, point de vue remarquable, est aussi un lieu de promenade pour les Basseyrans et les marcheurs qui fréquentent les sentiers pédestres du village. Pour son embellissement, des travaux paysagers ont été entrepris, et le fleurissement est remarquable. Des plantes vivaces et semi-arbustives ont été choisies spécifiquement pour leur floraison étalée et leurs faibles besoins en eau (bruyère d'hiver, géranium vivace, gaura, laurier noble, lavande, pavot de Californie, sauge...).

La visite du lieu peut être complétée par celle de l'église, ouverte aux beaux jours le week-end, et plus longuement sur la semaine en période estivale. Le patrimoine religieux a été mis en valeur par le comité paroissial.



Une vitrine présente une magnifique crèche achetée dans les années 1970. D'autres trésors sont également exposés et en particulier un tableau restauré en 2016, avec la Mairie comme maître d'œuvre. Cette huile sur toile du XVIII<sup>ème</sup> siècle est attribuée à Sebastiano CONCA, un peintre majeur de la peinture baroque.

Pour que l'emplacement du cimetière reste un site agréable, pour respecter la mémoire des défunts et leurs familles qui font un effort important pour entretenir leurs tombes, le règlement intérieur du cimetière, consultable en mairie, vous demande cependant de respecter quelques recommandations, notamment l'interdiction de faire entrer un animal, et un minimum de silence.

## BONS VOISINS, BONS CITOYENS

Avec l'arrivée des beaux jours, et après un hiver qui aura vu se succéder confinement et couvre-feu, nous allons tous réinvestir, avec un grand sentiment de liberté, nos balcons, terrasses, jardins et autres bords de piscines.

Attention néanmoins à ne pas nous considérer seuls au monde, et à bien respecter aussi les droits de nos voisins ! Quelques rappels, toujours utiles, pour maintenir une relation sereine et apaisée avec nos proches riverains :

### DANS MON JARDIN

Concernant le brûlage des déchets : **je ne brûle pas mes déchets végétaux à l'air libre** : soit je les passe au broyeur et/ou je les composte, soit je les amène à la déchetterie. En cas d'infraction, **je suis passible d'une amende.**

Concernant les plantations :

- Je respecte, vis-à-vis de la limite de propriété, une distance minimale de 50 cm pour mes plantations ne dépassant pas 2 m, et une distance minimale de 2 m pour celles dépassant 2 m de haut.
- Mes arbres ou ma haie ne doivent pas cacher l'éclairage public, les panneaux de signalisation routière, ni gêner les câbles aériens électriques ou téléphoniques.
- J'entretiens et j'élague mes arbres et ma haie **de façon à ne pas dépasser ma limite de propriété.**
- Je peux contraindre mon voisin à couper les branches et ronces qui dépassent sur ma propriété, **mais je ne peux pas exécuter cette opération moi-même.**



### MES ACTIVITES SONORES

- En vertu de l'arrêté municipal n°06-03-21 du 02 mars 2021, je suis autorisé à utiliser mes appareils et outils de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) :
  - \* **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
  - \* **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,**
  - \* **les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**
- Je suis en infraction pour tapage nocturne si je suis responsable de **bruits troublant la tranquillité d'autrui entre 22h et 7h.**
- De façon générale, avant d'entreprendre une activité sonore (travaux dans le jardin ou « soirée barbecue »), je pense à mes voisins et **j'ai la courtoisie de les informer, et de m'excuser par avance auprès d'eux pour l'éventuel dérangement.**
- De même, si les activités de mon voisin constituent une source de nuisance, **je l'en informe d'abord, de manière aimable et respectueuse,** avant d'appeler le Maire ou la gendarmerie.



## POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU REGONFLE

Les aménagements projetés par la Commune de Bassy sur le site du Regonfle ont pu être mis en place dans le courant de l'hiver, conformément au calendrier envisagé.

- Une nouvelle table de pique-nique, avec des bancs intégrés, a été installée dès le mois de décembre. Elle se compose d'une structure en acier laqué, dans laquelle un sigle « Bassy » a été découpé, et d'un plateau en mélèze.
- Par souci d'homogénéité et d'esthétique, le plateau de la table existante voisine et les assises, marqués par le temps, ont également fait l'objet d'un remplacement par des lames en mélèze.
- L'escalier permettant d'accéder à la plateforme inférieure est également en place. Les éléments avaient dans un premier temps été assemblés à l'atelier municipal par Pierre BOSONIN et Gérard LAPERRIÈRE, avant d'être posés sur site, sur des socles en béton armé. L'ensemble de la structure est en douglas, hormis les mains courantes qui sont en pin.
- Le site a été sécurisé par l'abattage et l'évacuation de deux robiniers jugés dangereux.
- Enfin, deux totems d'information ont été installés : un sur la plateforme inférieure, et un autre près des places de stationnement au bord de la RD14, pour marquer l'entrée du site.

Il ne vous reste plus qu'à venir en profiter !



*La mise en place des différents aménagements du Regonfle*

## POINT D'ÉTAPE SUR LES TRAVAUX DE LA FUTURE CANTINE

Le chantier de la future cantine de l'école de Bassy est entré dans sa dernière ligne droite.

Depuis le mois de janvier, les travaux réalisés ont porté sur les cloisons, l'électricité, la plomberie, et l'isolation du sol pour permettre la mise en place du chauffage au sol (qui fonctionne déjà). Les chapes ont dû être réalisées en deux temps, en raison de la contamination de l'équipe par la Covid-19.

Malgré ce contretemps le retard de livraison ne devrait pas être très important, puisque celle-ci est prévue au début du mois d'avril.

Les dernières interventions consistent à réaliser le collage de la toile de verre, à poser le carrelage, à terminer les travaux de peinture et à installer les appareillages électriques et de cuisine. Les abords extérieurs seront également rapidement terminés.



*État d'avancement du chantier (début mars)*

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DE LA ROUTE DU PRÉ LACHAT

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication et de réfection de l'éclairage public, financés conjointement par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et Services de Seyssel (SIESS) et la Commune de Bassy, ont débuté sur la Route du Pré Lachat au début du mois de mars. Leur durée est estimée à 8 semaines environ, durant lesquelles se succéderont plusieurs phases.

Dans un premier temps, les nouveaux réseaux souterrains sont mis en place sur le domaine public. Cela implique des travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise DUCLOS TP de Frangy, suivis par la réfection des enrobés, sous-traitée à l'entreprise COLAS. Les travaux électriques et la réfection de l'éclairage public ont pour leur part été confiés à l'entreprise BOUYGUES Energie et Service, basée à Chêne-en-Semine.

Durant le temps des travaux, la circulation des riverains est adaptée. Un premier courrier d'information sur ces travaux avait été adressé dès le mois de janvier à tous les habitants concernés. Les transports scolaires sont également impactés, puisque **l'arrêt de bus de Veytrens d'en Bas ne sera plus desservi : les élèves doivent se rendre à l'arrêt de Veytrens d'en Haut.**

La seconde phase consistera à basculer les branchements de chaque usager sur les nouveaux réseaux souterrains.

Enfin, dans un troisième temps, les anciens réseaux aériens et les poteaux seront retirés afin de libérer le domaine public.

Cette opération permettra de sécuriser le réseau de distribution (en évitant tout risque de chute de fils ou de courts-circuits) et d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain, à l'abri des intempéries.



Début des travaux sur la Route du Pré Lachat

## MATINÉE PARTICIPATIVE : NETTOYAGE DES ROUTES ET CHEMINS

Une nouvelle session de ramassage de débris a été organisée le 18 mars le long de la RD14, depuis le captage de l'Arbequin jusqu'au Pont de Bassy, sous la responsabilité conjointe de la Commune et du Département. Cette action écocitoyenne était de nouveau dirigée par l'agent communal, Pierre BOSONIN, accompagné bénévolement par Frédérique GAY et Philippe CASTELLO.

Pour compléter cette intervention et nettoyer les autres routes et chemins communaux également concernés (même si c'est dans une moindre mesure) par la présence de déchets sur les bas-côtés, une **matinée participative sera organisée le samedi 10 avril à partir de 9h00**. Des sacs-poubelles seront mis à la disposition des volontaires, mais il faudra se munir de ses « propres » gants !

Pour mettre en place cette opération dans de bonnes conditions (matérielles et sanitaires), nous invitons toutes les personnes intéressées par la démarche à se faire connaître auprès de la mairie ([mairie.bassy@wanadoo.fr](mailto:mairie.bassy@wanadoo.fr)).

Nous reprendrons contact avec elles dans un second temps pour les tenir informées du déroulé de cette matinée. Merci d'avance pour votre participation !

## CHRONIQUE SAUVAGE

Il y a une trentaine d'années, dans le petit village mosellan où je passais mes vacances dans l'ancienne ferme familiale, je m'émerveillais du ballet des hirondelles rustiques. À une vitesse fulgurante, elles se faufilaient avec une prodigieuse précision par l'ouverture en forme de cœur de la porte de l'étable.



*L'hirondelle rustique, à la silhouette fine et élancée, face et gorge rousses, présente une queue longue très échancrée pourvue de longs « filets » gracieux.*

De retour d'Afrique dès le mois de mars, leurs chants et embardées reprennent, fidèles à leurs sites de reproduction. Autant dire la responsabilité de nos villages à bien accueillir ces fées voyageuses. Hélas, les effectifs ont fondu ces trente dernières années, jusqu'à 40%. Les quelques salissures sous les nids ne sont pas toujours du goût des propriétaires, alors les nids sont retirés. Les troupeaux de bétail aussi s'étiolent, et avec eux le cortège d'insectes qui les accompagne, et qui constitue la seule nourriture des hirondelles. Le grand voyage de la migration entre les fleuves africains et nos latitudes engendre également des pertes supplémentaires.



Photo : LPO

*Planchettes sous les nids (Petit-Bornand).*

Parmi les 5 espèces d'hirondelles de nos régions, elle est la seule à préférer l'intérieur des bâtiments. Une poutre en bois disponible dans un garage, une grange, un cellier ou une écurie, et voilà une nouvelle locataire qui installe son nid en forme de coupe. Quelle joie de les avoir retrouvées à Bassy, les voir se regrouper sur les fils et les entendre gazouiller le renouveau du printemps !

Par chance, sa cousine, l'hirondelle de fenêtre, est également présente dans les rues du village. Elle préfère cependant l'extérieur des habitations. Un surplomb d'avant toit, d'une encoignure de fenêtre, d'un balcon puis des boulettes de boue et de graviers minuscules cimentées par la salive, durant 18 jours, et voilà un édifice soigné en tout point en guise de nid.



Photo : Jean BISETTI—LPO

*Hirondelles de fenêtre récupérant de la boue pour construire leur nid.*

Alors chez vous, chez vos voisins et partout sur la commune, repérez les sites occupés par les hirondelles et assurez-vous que les conditions de nidification sont garanties pour les années à venir. Laissez des ouvertures de 20 cm de diamètre dans vos bâtiments, laissez les nids construits en place ou installez des nids artificiels spécifiques, mettez des planchettes sous les nids pour éviter les salissures.

Il en va de la survie de ces espèces, de la pérennité des souvenirs d'enfance - que l'on soit jeune ou sage aujourd'hui - et pour que l'on n'ait jamais à se demander : jusqu'à quand reviendront-elles ?

Anne DEJEAN

## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### « Prenons-en de la graine »

La première édition de "Prenons-en de la graine", organisée par Le Monde allant vert en collaboration avec le CPIE Bugey Genevois et Les Écolocos, s'est déroulée le samedi 6 mars, sous la Grenette (la bien nommée !) de Seyssel. Le nombre de visiteurs a dépassé toutes nos espérances ! De nombreux jardiniers, amateurs ou éclairés, se sont déplacés pour trouver les graines ou les plantes qu'ils avaient envie d'inviter dans leur jardin, le tout en respectant le protocole sanitaire établi avec la Préfecture de la Haute-Savoie.



« Echanges » a été le maître mot de cette matinée car, s'ils ont été nombreux en termes de graines et de plantes, ils l'ont été tout autant en conseils, connaissances, pratiques et cordialités.



« Prenons-en de la graine » sous la Grenette de Seyssel, le 6 mars

En conclusion de cette manifestation, les organisateurs satisfaits se sont dit, après avoir effectué le rangement du matériel : à refaire !

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette matinée réussie, et aux visiteurs qui ont bien voulu nous faire confiance, malgré le contexte sanitaire. Et notez d'ores et déjà dans vos agendas la date du **dimanche 9 mai 2021 pour « Le marché aux fleurs et aux légumes »**.

### Programme de visites

Parmi les autres dates à retenir :

- **Dimanche 25 avril 2021** (après-midi) : Visite du Jardin « Au Paradiz'en » (Valserhône-Chatillon de Michaille)
- **Dimanche 23 mai 2021** (journée entière) : Visite du jardin des remparts (Annecy) et balade découverte du Roc de Chère (Talloires-Montmin)
- **Dimanche 13 juin 2021** (matinée) : Visite du jardin de la Médicée (Marigny-Saint-Marcel).

Toutes ces visites seront bien sûr confirmées en temps utiles, en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires. Pour rappel, elles sont ouvertes à tous, et les éventuels coûts d'entrée sont pris en charge par l'association pour ses membres. Les participants gèreront en revanche par eux-mêmes les déplacements pour aller sur les sites.

### Atelier « Taille des rosiers »

Le samedi 13 mars, quelques passionnés de rosiers se sont donné rendez-vous lors d'un atelier en extérieur consacré à la taille de ces arbustes. C'est en effet à cette période de l'année (avant la montée de la sève) qu'ils doivent être taillés, afin de leur redonner une forme et de la vigueur pour que les fleurs et les pousses soient belles. Encore quelques semaines à patienter pour admirer le résultat !



### Commandes groupées

La commande groupée organisée en janvier par l'association portait sur des plants de pommes de terre et des bulbes potagers (ails, oignons, échalotes) dont une partie était issue de l'agriculture biologique. Environ 200 kg de semences ont ainsi été commandés par une quinzaine de jardiniers de Bassy et des alentours.

La prochaine portera sur des fleurs annuelles et des plants de légumes (tomates, courgettes, aubergines...) : la **date limite de commande est fixée au 20 avril**. Alors commencez à préparer vos jardinières et vos carrés potagers !

Pour toute question vous pouvez nous contacter par téléphone au 06 75 38 98 98, ou via l'adresse mail de l'association : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr).

Profitez bien du printemps !

Le bureau de l'association

## **LE MOT DE L'ACCA : LA CHASSE PENDANT LE CONFINEMENT**

Durant le deuxième confinement, nous avons pu continuer à chasser, avec quelques restrictions : nous ne pouvions chasser que le jeudi et le dimanche, et seulement les espèces telles que le cerf et le sanglier (à Bassy : seulement le sanglier).

Vu le contexte sanitaire, nous avons dû nous adapter : consignes de battue données à l'extérieur, port du masque, gel hydroalcoolique...

Dans cette période, nous avons prélevé 3 sangliers. Certes ce chiffre peut paraître faible, mais ce sont 3 sangliers qui ne se reproduiront pas et qui n'iront pas saccager les cultures au printemps.

A titre d'information, les dégâts causés aux cultures par le gibier en Haute-Savoie s'élèvent à environ 130 000 €, ce qui est quand même considérable, et financé uniquement par les chasseurs !

Nous avons pu, à partir du 15 décembre, reprendre les battues normalement (tir de toutes espèces chassables) mais bien sûr en continuant à respecter les gestes barrières.

Pour finir nous avons terminé notre saison de chasse le 19 janvier 2021, avec un prélèvement de 8 sangliers et 8 chevreuils.



Mr Laurent SOURZAC, Président de l'ACCA de Bassy, ainsi que toute son équipe

## LE MOT DU CBL

Bonjour à tous !

Notre association du CBL a terminé l'année 2020 en apportant une contribution aux colis de nos Anciens, le CCAS les ayant préparés et distribués.

N'ayant pu organiser la journée de Noël pour les enfants (atelier bricolage, visite du père Noël et boum), nous avons confectionné des paquets de friandises pour tous les élèves du regroupement scolaire de Bassy, Challonges et Usinens, ainsi que pour le personnel d'encadrement. Ce sont environ 160 sachets qui leur ont été distribués à l'école, par le biais des maîtresses, avant les vacances de Noël.



*Paquets de friandises pour les enfants*



*Sapin décoré devant le local du CBL*

A ce jour, à cause du manque de perspectives favorables pour les rassemblements, nous sommes contraints d'annuler notre vide grenier, prévu le dimanche 11 avril.

Notre assemblée générale aura lieu **le samedi 24 avril à 11h** ( Visio ou présentiel : encore à définir ) à huis clos.

Nous invitons toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre en tant que membres actifs du CBL, à se faire connaître auprès de Claudine par tel : **06.16.92.89.92** ou par mail [cbl.bassy@laposte.net](mailto:cbl.bassy@laposte.net) avant le 16 avril, afin de s'organiser pour cette réunion.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Il nous faudra attendre encore un peu pour nous retrouver, mais soyez assurés que dès que la situation le permettra, l'équipe du CBL sera là pour vous offrir de belles festivités !

Toute l'équipe vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de Pâques.

Prenez soin de vous et, comme toujours, on espère vous revoir très vite !

L'équipe du CBL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**Samedi 24 Avril à 11h**

## LA TEAM J'ADORE CT'AMBIANCE !!!

A l'origine de la Team, il y a Alan.

Alan était un jeune homme de 30 ans. Il habitait à Bassy. Papa d'un petit garçon, il aimait la vie, sa famille, ses amis, les rallyes, le foot, et les bons repas. Et il avait pour projet de monter une association qui aurait pour but d'organiser des manifestations dont tous les bénéfices seraient ensuite distribués aux enfants malades.

Pour donner corps à son projet, il avait participé en mai 2013, avec une autre association, à un rassemblement de voitures de sport et de prestige à Val Thoiry (01) en faveur de la fondation Sanfilippo, qui est engagée dans la recherche sur les maladies génétiques affectant les enfants. Cette expérience l'avait encore plus motivé dans son choix de s'investir auprès d'enfants malades.

Mais quelques semaines plus tard, Alan est décédé d'un accident de travail au volant d'un camion, dont il sera démontré par la justice que les pneus n'étaient pas conformes. Cruel destin donc pour celui qui n'aura pas eu le temps de réaliser ce projet qui lui tenait tant à cœur.

C'est pour lui rendre hommage et concrétiser son rêve que nous, parents et amis d'Alan, avons créé "**La team j'adore ct'ambiance !!!**", en janvier 2015. Au début nous étions 13 personnes, et chacun a mis de l'argent dans la Team pour avoir un fond de caisse et commencer l'aventure.

Depuis 2015 nous avons grandi, et nous sommes aujourd'hui une équipe de 28 membres intervenant dans l'organisation de diverses manifestations : buvette et petite restauration lors des courses de côtes, des montées historiques et des rallyes du Pays de Seyssel, repas dansant avec tartiflette géante, petits concerts ou spectacles d'humoristes à Franclens (*merci à la Commune de Franclens pour le prêt de la salle*) et au Chênali à Chêne-en-Semine (*merci à Kev' et à Eva*), karaoké et petite restauration sous la Grenette à Seyssel, Téliéthon, Marché de Noël à Frangy.... La liste est longue !

Grâce à ces manifestations, depuis 2015, **ce sont plus de 55 000 € qui ont été récoltés et reversés à plusieurs enfants** de la région (Ain, Savoie et Haute-Savoie, y compris à Bassy au profit de l'association « Le Sourire de Jules ») ainsi qu'à des enfants d'amis habitant en dehors de la région (La Ciotat- Rennes).

La Team reçoit aussi des coups de pouce d'autres associations, comme « Les Potes d'Alan », qui organisent en janvier un tournoi en salle ou une vente de Diots-patates à emporter, et « Les Prodiges » qui organisent un concours de pétanque vers Le Chênali. Ces deux bandes de potes nous reversent ensuite les bénéfices : un grand merci à eux.



Remise d'un panier garni à la caserne de pompiers de Seyssel Ain.

Au cours de l'année 2020, malgré la COVID19, nous avons pu réaliser quelques actions. Nous avons tout d'abord remis des paniers garnis à l'EHPAD de Seyssel, à la Ferme des Roches à Chaumont (74), aux deux centres de secours de Seyssel ainsi qu'à la gendarmerie, en reconnaissance de leur implication pendant le confinement.

Début juillet, nous avons organisé un karaoké avec petite restauration sous la Grenette de Seyssel, au cours duquel nous avons remis un chèque de 1 500 € à Jérémy, un enfant de Charvonnex (74) et à Sacha, un enfant de La Biolle (73).

Depuis septembre 2020, nous avons récupéré un local dans l'ancienne caserne des pompiers de Seyssel 74, dans lequel nous pouvons faire nos réunions et stocker tout notre matériel. Merci à la Mairie de Seyssel, et plus particulièrement à Florian ZUCCALLI pour le suivi du dossier.

Malheureusement nous n'avons pas pu organiser nos concerts sur le plateau de la Semine, avec « Emile et Images » et « Elmer Food Beat », qui devaient constituer le point d'orgue de cette année.

Mais ce n'est que partie remise pour les 10/11 septembre 2021, avec les mêmes groupes qui ont confirmé leur présence.

En ce qui concerne le programme de l'année 2021, nous avons déjà organisé le 6 février une vente à emporter, sur réservation, de diots patates et de tartes à notre local.

Pour la suite, nous avons beaucoup de projets :

- 1<sup>er</sup> Mai** : vente à emporter (vers le local)
- 6 Juin** : vide-greniers (vers le local-Maison de Pays)
- Juin ou Juillet** : concours de pétanque (Seyssel 74 ou Franclens)
- 9 Juillet** : karaoké à Seyssel 74 (sous la Grenette)
- 10 et 11 Septembre** : concerts « La Semine part en Live » (Chêne-en-Semine)
- 23 Octobre** : repas dansant (Seyssel 74)
- 11 Novembre** : vente à emporter (vers le local)

Mais il faut pour cela que la COVID19 nous laisse tranquille et rentre chez elle. Ainsi nous pourrons répondre aux demandes pour les enfants que nous avons dû mettre pour l'instant sur liste d'attente. Alors on croise les doigts...

A très bientôt,

Teaminement

**Yvon SAILLET et toute l'équipe de la Team**



**La Team, solidaire de Sacha et JérémY**



**j'adore  
ct'ambiance!!!!**

Pour suivre l'actualité de la Team :

Site internet : <http://www.lateam-jadore-ctambiance.com>



: La Team "j'adore ct'ambiance"

## RENCONTRE AVEC M. LOUIS CLERC

*« Avoir vécu un siècle n'est donné qu'aux êtres de lumière dont le cœur est habité par l'amour vrai et inconditionnel ! Aux belles personnes emplies de sagesse et de tendresse. »*

*« Être centenaire c'est devenir un être éternel qui aspire au respect, à l'estime et à l'admiration. »*

*« Celui qui devient centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et amis. »*

A la lecture de ces citations, nous mesurons mieux la chance de notre commune de compter parmi ses habitants deux centenaires : M. Serge SICAUT qui a fêté son centième anniversaire en 2020, et M. Louis CLERC qui soufflera sa 103<sup>ème</sup> bougie le 5 avril.

C'est donc pour mieux (faire) connaître M. Louis CLERC, une de nos figures locales (et même une richesse de Bassy !) que nous avons proposé à notre doyen de le rencontrer. Malgré sa pudeur, il a accepté de recevoir quelques personnes du Comité communication de Bassy, chez lui, au mois de septembre, pour répondre à quelques questions et nous parler un peu de lui, de sa vie. Dans un contexte sanitaire bien particulier, qui isole les personnes et les rendent nostalgiques des moments d'insouciance et de liberté, c'est dehors que nous nous sommes retrouvés, et avons partagé un moment rare que nous allons, sans prétention, vous retranscrire à travers ces quelques lignes.

Louis est né en 1918 et a passé toute son enfance à Chapeiry, près d'Alby-sur-Chéran, dans la ferme familiale. Dès le plus jeune âge (5 ans dans ses souvenirs), il va à l'école : par sentier, elle était à environ un kilomètre de chez lui, et il s'y rendait à pieds. Il se souvient encore aujourd'hui qu'il avait peur d'oublier son chemin et de se perdre ! C'était l'école d'autrefois, cette école en noir et blanc, chauffée avec un poêle à bois, équipée de pupitres, d'un tableau noir et de craies blanches.

Son père était strict et ne parlait pas beaucoup. À cette époque les enfants aidaient leurs parents, le travail l'emportait sur les loisirs, et la vie, rythmée par les obligations, était dure. Pour rappel il n'y avait pas d'eau courante : il fallait aller la chercher à la fontaine. Il n'y avait pas non plus de frigo ; les aliments étaient donc conservés différemment : les œufs de poule étaient soigneusement enveloppés dans du papier, tandis que les viandes étaient salées pour être gardées plus longtemps. Quant aux repas, ils étaient simples, souvent composés de viande dessalée, de légumes de saison et de pommes de terre. Mais, le dimanche, la famille mangeait de la viande fraîche, souvent un rôti : manger de la viande fraîche une fois par semaine était un rituel. Un des oncles de Louis était boucher, ce qui était une chance. Pour l'anecdote, Louis attendra d'avoir 9 ans pour manger sa première orange (une surprise de sa sœur) et 10 ans pour goûter ses premières tomates, tant il était difficile d'en trouver à l'époque.

À l'âge de 19 ans, Louis a été victime d'un accident de moto, causé par un automobiliste. Grâce à l'argent versé par l'assurance, il s'est mis à la recherche d'une maison à acheter pour sa famille. Et la ferme de Bassy, qui appartenait à la famille MOSSAZ, était une évidence : ce fût un coup de cœur ! Il n'a donc pas hésité pour l'acquérir : il se savait destiné à vivre dans une ferme, et celle-ci était idéale pour lui. *« C'était comme ça ! »* résume-t-il.

Toute la famille s'est alors installée à Bassy. C'est durant l'hiver 1936-37 qu'a eu lieu le déménagement - à cheval ! - entre Chapeiry et notre village. Et petit à petit, Louis a tout refait : isolation, électricité...il y avait du travail à la maison ! Sans oublier les vaches, le bricolage, les poules, le cidre...

Mais sa vie à Bassy lui a plu. En plus, il y avait tout à proximité à Bassy ! *« C'était une vie de travail, mais c'était ma vie ! »* comme il dit.

C'est vrai que Louis aura beaucoup travaillé tout au long de sa vie. Il a été employé par l'entreprise COISSARD à Seyssel, pour laquelle il conduisait un camion et une batteuse en été pendant les moissons, puis il a travaillé après-guerre à la construction des barrages de Génissiat et de Seyssel,

avant d'intégrer l'entreprise MORARD à Seyssel, une entreprise de tapissiers décorateurs de grande renommée dans laquelle il faisait les 3x8 ... tout en continuant de s'occuper de sa ferme !

C'est également de Bassy que sa femme Mathilde, née BORNENS, était originaire. Ils se sont mariés en 1942 et ne se sont dès lors plus quittés. De leur union sont nés 4 enfants : Gilbert, Maurice, Solange et Gisèle.

A côté de sa vie de famille et de sa vie professionnelle fort bien remplies, Louis a su trouver du temps pour ses passions : la lecture (surtout des romans traitant de la vie à la campagne), l'accordéon, dont il a appris à jouer en autodidacte en 1952, et la restauration de motos. Aussi, lorsqu'est arrivé l'âge de la retraite, Louis ne s'est pas retrouvé sans activité !

La perte de son épouse en 2004 et de son fils Gilbert en 2010 furent pour lui une grande épreuve, dont il a encore du mal à parler.

Mais il a su garder son côté aventurier et intrépide : à 90 ans, il ramait sur le Rhône et faisait toujours du 4x4, et ce n'est qu'à 92 ans qu'il a décidé, après en avoir beaucoup fait, d'arrêter d'enfourcher sa moto : « *Que diraient les secours si je venais à tomber ? Un vieux de 92 ans sur une moto !!! Ma fierté en prendrait un coup !!* » nous a-t-il confié.

Louis évolue avec son temps, mais il n'a pas souhaité pour autant se mettre à l'ordinateur, comme certains de ses copains : il trouve que cela les coupe de leurs loisirs. Louis a préféré continuer à passer du temps à la pêche et aux champignons. Il lit le journal tous les jours. Mais le progrès ne l'intéresse plus : « *Tout est programmé, tout est interdit...* » regrette-t-il. Tout en restant très positif : « *Tout finit par s'arranger...* » rassure-t-il.

Pour ses 100 ans, 97 personnes étaient invitées, dont son petit-fils venu de Gibraltar alors qu'il ne prend jamais de vacances. Louis a été très touché par cette organisation.

Aujourd'hui, Louis continue d'avoir une vie simple, rythmée et saine : il se lève tous les matins à 7h, prend son petit-déjeuner à 8h (du pain, beurre et confiture) et mange à 11h45 jusqu'à 12h30 : il boit alors un demi-verre de blanc, et une goutte de vin rouge !

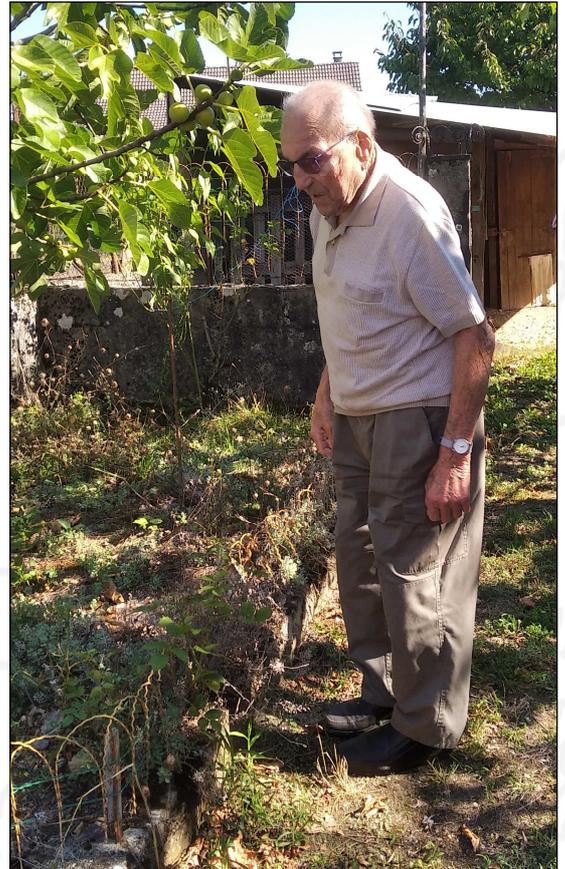
Lorsque nous avons réalisé cet entretien en septembre, Louis, qui a son permis depuis 1936, nous avait confié qu'il conduisait encore un peu parce qu'il savait qu'il le pouvait. Il roule doucement, mais il est toujours à l'heure ! Mais depuis peu, il aurait décidé de laisser sa voiture au garage.

Cela ne l'empêche pourtant pas de conserver son caractère indépendant. Mais comme il le dit si bien, « *Ma vie... c'est ma vie !* », avec une grande simplicité, une pudeur incroyable et ce côté humble qui est rare !

Une vie de travail et de plaisirs simples, la guerre, le progrès, les congés payés, une succession de 16 présidents, internet, la 4G..... Louis aura été le contemporain de tellement d'époques !

Comme le dit un proverbe russe... « Pour devenir centenaire il faut commencer très jeune.... » ou alors « le travail c'est la santé !! »

Merci Monsieur Clerc pour ce moment de partage !!



**M. Louis CLERC dans son jardin à Bassy**

**Au moment où nous mettons en page ce bulletin, nous apprenons le décès de Maurice, le fils de M. Louis CLERC. Nous lui présentons, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.**

## ÉTAT CIVIL

### Mariage :

Le samedi 13 février 2021, M. le Maire a célébré le mariage de M. Anthony COUET, exerçant la profession de soudeur, et de Mme Audrey BALLEYDIER, employée de commerce.

Audrey et Anthony sont domiciliés au chef-lieu de Bassy depuis 2016. Ils remercient la Mairie pour l'organisation de la cérémonie.

La municipalité leur présente à tous les deux, ainsi qu'à leur petite famille, tous ses vœux de bonheur !



### Décès :

- André-Yvon COIN, domicilié au Fond du village, décédé le 27/11/2020 à l'âge de 71 ans.
- Michel PELUS, domicilié dans le quartier des Perrules, décédé le 30/12/2020 à l'âge de 75 ans.

## RÈGLEMENT DE L'EAU

La Commune de Bassy s'est dotée d'un nouveau règlement de l'eau. En effet le règlement actuel ne répondait pas totalement aux recommandations de rédaction édictées par la DGCCRF<sup>1</sup> dans son Guide de rédaction<sup>2</sup>.

Ce nouveau règlement est donc beaucoup plus détaillé, et énumère en particulier l'ensemble des services que la Commune peut offrir aux usagers. Conformément aux textes ayant conduit à son élaboration, il sera accompagné d'une adaptation de la grille tarifaire, qui sera discutée par le Conseil Municipal lors de l'examen du Budget de l'Eau.

Il rentrera en vigueur d'ici l'automne, mais il est d'ores et déjà consultable en Mairie.

<sup>1</sup>Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

<sup>2</sup>[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/dgcrf/documentation/publications/depliant/guide-eau.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgcrf/documentation/publications/depliant/guide-eau.pdf)

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars 2021, se tiendront **les 13 et 20 juin** prochains.

Pour faciliter l'exercice du droit de vote, chaque électeur pourra disposer de deux procurations, contre une seule habituellement. Pour les personnes n'étant pas encore inscrites sur les listes électorales de Bassy (et souhaitant le faire), il est possible de s'inscrire jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le jour du scrutin.

**haute  
savoie**  
le Département



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : mairie.bassy@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction et conception :*

*Comité consultatif Communication*

*Imprimé en 230 exemplaires sur papier recyclé par  
L'Atelier Rouge 100*

*7 place centrale - 74270 FRANGY*

*Ne pas jeter sur la voie publique*

